Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 20 (1882)

Heft: 27

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-187052

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de l'équipement, ce que les enfants d'Albion appellent l'inexpressible. Ainsi, un canonnier avait le pantalon d'un infirmier, — son neveu disait-il; — un autre, un pantalon bourgeois, sur lequel il faisait religieusement chaque matin des passepoils au crayon rouge.

Survient une inspection. Le commandant, passant dans les rangs, arrive devant un soldat, beau et solide gaillard, bien astiqué, mais portant un pantalon totalement étranger à l'ordonnance, un pantalon gris tout ce qu'il y a de plus civil.

- Est-ce-que vous n'avez pas de pantalon militaire ? demande le colonel.
- Oui, mon colonel, répond le canonnier avec l'accent typique des enfants de St-Gervais.
 - Alors, pourquoi ne le portez-vous pas ?
- Il est dans mon sac, mon colonel, mais j'peux pas entrer d'dans, l'bidon s'y oppose, dit le soldat en se tapant sur l'abdomen qu'il avait du reste assez proéminent.

Devant cette réponse, que faire? Rire, et on a ri! Le bidon est resté légendaire et on en rira longtemps encore

On toste.

C'étâi à l'abbàyi dè L..., lâi a on part d'ans. Vo sédè bin coumeint cein sè passè pè clliâo z'abbâyi: Lo deçando, on tirè tandi lo dzo, que lèi a adé découtè la cîba dè la sociétâ onna cîba po lo prix franc, iô lè bons terião s'amusont à ferrailli; dévai lo nè, on dansè, et la demeindze lâi a la pararda à midzo et lo banquiet dézo lo couvai, avoué tsacon demi-litre; aprés quiet on baillè lè prix, po redansi aprés, que l'est adé lo râi que dâi einmourdzi la premire danse. Et tandi lo banquiet, lâi a dâi discou, que ma fâi s'agit pas dè quequelhi po clliâo que montont su lo banc ao bin dein la chére, quand lo cherpentier ein fâ iena. L'est adon que clliâo qu'ont bouna pliatena portont dâi tostes à la patrie, âi felhiès, âo carbatier et à cé qu'a éta lo râi; que y éin a assebin que tsantont; et quand l'ont botsi, fifont on part dè golâïes dein 'na coupe po sè dessâiti d'avâi tant boeila ao brama, tandi qu'on sein baillè à criâ bravo et à tapâ dâi mans.

Ora, po ein reveni à cé toste dè l'abbàyi dè L..., l'avâi étâ portâ pè ion dâi mîna-mor dè la féta à n'on certain Miémerd, qu'avâi éclliafâ la brotse et qu'avâi éta lo râi. Adon l'orateu montè su la trablia, trait son tsapé, bâi on demi verro, toussottè, et l'âo fâ:

Citoyens! On ne peut pas laisser passer ce banquiet sans boire à la santé de notre roi, qui a su par son adresse tirer le gatollion à l'avi qu'il tenait en plein le guidon dans le noir, que la broche a reçu la décharge en pleine poitrine, et qu'il a prouvé par là qu'il était un tout fin pour défendre la patrie et pour tenir les tyrans en respect. Aussi, citoyens, je porte mon toste à Monsieur Miémerd, à Madame Miémerd et à tous ses Miémerdons.

Ou'ils vivent!

Dein on autra abbàyi, on gaillà que s'étài recordà po on bio discou, montè assebin su la trablia, et quand lào z'a de: Citoyens!.... restè quie sein repipà on mot. L'avai tot déperdu sa ringa. Ma fài coumeint ne poivè rein décrotsi et que restàvê adé coumeint 'na bouenna, sein budzi, su la trablia, on bravo citoyein, qu'ein avâi pedi, l'âi criè:

— « Vin pi avau, on sa prão que t'és on boun' einfant.»

La place de geôlier des prisons du district de ***, devenue vacante, excita l'envie de nombreux solliciteurs, l'opinion générale étant qu'on y faisait de belles affaires et que la paille et la soupe s'y payaient fort cher. Le nouveau titulaire fut cependant un peu déçu dans ses prévisions pendant les premiers mois. Le nombre des honnêtes gens augmentait-il dans la contrée? je ne sais, mais ce qu'il y a de certain, c'est que les prisonniers y devenaient excessivement rares.

La femme du geôlier, qui ne voulait pas avouer le fait pour ne pas satisfaire la jalousie des nombreux postulants qui n'avaient pas eu la même chance que son mari, disait toujours que les affaires n'allaient pas mal.

Une de ses parentes lui demandait un jour : «Voyons, cousine, êtes-vous contente de votre nouvelle position?... avez-vous bien des prisonniers à présent?

— Eh bien, voilà, dit-elle ingénument, nous n'en avons encore que quatre ; mais il faut espérer que lorsque nous serons un peu plus connus, nous en aurons davantage.

Au cours de répétition de la landwehr genevoise (artillerie), à Thoune:

Le colonel. — Canonnier Niflet, quelle est l'unité tactique de l'artillerie de position?

Le canonnier Niflet. — La compagnie, mon colonel. Le colonel. — Et qui est-ce qui commande la compagnie?

Niflet. — Le capitaine, mon colonel.

Le colonel. — Mais est-ce qu'il n'y a pas aussi des capitaines qui ne commandent point de compagnie?

Niflet. — Oui, mon colonel; ce sont les capitaines de bateaux à vapeur; non-seulement ils ne commandent point de compagnie, mais c'est la compagnie qui les commande.

Réponse au problème des tonneaux.

Les abonnés qui ont répondu juste sont si nombreux, que nous ne pouvons en publier les noms. On voit que les questions de tonneaux se liquident facilement.

Les trois Grâces et les neuf Muses.

Les Grâces portent des oranges, les oranges sont en nombre égal dans la corbeille de chacune. A leur rencontre arrive la troupe des Muses, qui en demandent. Les Grâces leur en donnent le même nombre à toutes; il arrive alors que chacune des filles de Vénus en a autant que chacune des sœurs d'Appollon.

Dites-moi combien elles en ont donné pour faire égal partage à toutes ?

L. Monnet.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie